



Entrepreneurs d'avenir : mettre à l'honneur des entreprises plus humaines

mercredi 10 décembre 2008, par [lpe](#)

Entrepreneurs d'avenir est organisé par le groupe GENERALI, l'équipe de la Cité de la Réussite, en partenariat avec le **CJD** (Centre des Jeunes Dirigeants), Réseau Entreprendre, l'AFNOR, Max Havelaar et Lucie.

« Entrepreneurs d'avenir », pourquoi ?

Les entreprises doivent continuer à croître, prospérer et créer de la richesse, tout en respectant la planète, en améliorant le bien être individuel et collectif et en répondant aux attentes de la société.

Des PME pionnières ont compris et intégré ces enjeux. **L'opération « Entrepreneurs d'avenir » va mettre à l'honneur ces entreprises qui réussissent à concilier efficacité et responsabilité, performance et engagement. L'un n'allant plus sans l'autre.**



Pour sa première édition « Entrepreneurs d'avenir » va faire **un état des lieux, région par région, de ces acteurs économiques et associatifs pour qui l'Homme, l'environnement et le vivre ensemble, c'est-à-dire la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et la Performance Globale sont un moteur de leur stratégie.**

Afin de lancer un **observatoire des bonnes pratiques** en matière de RSE, « Entrepreneurs d'avenir » va sélectionner puis choisir région par région, les expériences les plus emblématiques développées au sein des TPE, PME-PMI et associations.

Il ne s'agit pas de leur décerner des prix ou de leur remettre des trophées mais de promouvoir leur action pour leur permettre d'accéder à une reconnaissance locale et nationale - en créant le **1er Parlement des Entrepreneurs d'avenir** et en leur offrant une visibilité forte lors d'une grande cérémonie à Paris où seront réunis responsables économiques, politiques, sociaux et journalistes.

Les « Entrepreneurs d'avenir » incarnent une nouvelle ère pour l'économie et la société.

« Entrepreneurs d'avenir », pour qui ?

« Entrepreneurs d'avenir » s'adresse à toutes les TPE, PME-PMI, scop et associations de 1 à 500 salariés en France, pour qui le respect de l'individu, de son bien être au travail, des normes éthiques, sociales et environnementales se retrouvent au cœur des projets, des produits et des services en pilier des activités, en repère des modes de management et de gouvernance.

Quelles que soient la nature et la date de lancement de leur activité, les entrepreneurs qui se reconnaissent dans cette démarche, peuvent prétendre à la distinction d'Entrepreneurs d'avenir de leur région puis d'Entrepreneurs d'avenir de l'année.

« Entrepreneurs d'avenir », des étapes et un calendrier.

Après identification réalisée par **le CJD Poitou-Charentes**

et Réseau Entreprendre Poitou-Charentes, les entreprises seront sélectionnées à l'échelle régionale dans un premier temps, puis nationale. Des comités de sélection, composés de dirigeants, de journalistes et de personnalités, choisiront les entreprises et démarches les plus innovantes et emblématiques.

- Septembre à décembre 2008 : inscriptions des entreprises et associations
- Janvier 2009 : sélection régionale des Entrepreneurs d'Avenir de la région Poitou-Charentes
- Mars 2009 : Cérémonie et 1er Parlement des Entrepreneurs d'avenir

Cette cérémonie officielle aura lieu à Paris. Elle réunira tous les Entrepreneurs d'avenir sélectionnés (entre 100 et 150). Ensemble, ils pourront présenter leur démarche à la presse, aux décideurs économiques et politiques nationaux et internationaux. Ce moment sera l'occasion pour eux de tisser des liens uniques, entre eux et avec les dirigeants présents. Ce 1er Parlement des Entrepreneurs d'avenir sera l'occasion d'échanger, de débattre et de proposer des solutions innovantes pour l'économie, l'entreprise et la société.

« Entrepreneurs d'avenir », comment s'inscrire ?

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site :

www.entrepreneursdavenir.com

Il sera à retourner à l'adresse indiquée :

Entrepreneurs d'avenir,

13, rue de Grenelle,

75007 Paris, ou par mail : contact@entrepreneursdavenir.com

A noter que pour ce qui concerne le CJD, un article a été réalisé sur ce rassemblement d'entrepreneurs dans le [journal du Petit économiste n°6](#).